



Ministry of Foreign Affairs

Administration de la Justice

Shiraka: programme de formation professionnelle



Netherlands Enterprise Agency

ASSER
INSTITUTE



Centre for International & European Law

Les Pays-Bas invitent les fonctionnaires des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à se porter candidats à un programme de formation intitulé l'Administration de la Justice. Les pays suivants peuvent participer: Algérie, Bahreïn, Egypte, Irak, Iran, Yémen, Jordanie, Koweït, Libye, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, les Territoires Palestiniens, Qatar, Arabie Saoudite, Tunisie, Soudan, Emirats Arabes Unis.

Ce programme de formation professionnelle destiné aux fonctionnaires d'Etat travaillant dans le domaine de l'administration de la justice a pour objectif l'échange de connaissances et de compétences ainsi que le développement de la modernisation du système judiciaire et des procédures de poursuite judiciaire dans leur pays. Enfin, ce programme de formation permettra également aux participants de renforcer leurs liens avec les Pays-Bas et le gouvernement néerlandais, en particulier entre les fonctionnaires d'Etat néerlandais et leurs homologues dans les pays respectifs.

Objectifs de la formation

Organisée par le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères, la formation a pour objectif de permettre aux participants de:

- Pourvoir les participants de connaissances et de compétences pratiques nécessaires et les exposer aux aspects organisationnels et politiques qui leur permettront de développer et de renforcer leurs propres systèmes nationaux;
- Susciter la compréhension entre les fonctionnaires d'Etat et les membres de l'appareil judiciaire et des services du procureur concernant les rôles et les capacités respectifs de chacun;
- Mieux comprendre dans les pays cibles l'impact des droits de l'homme sur l'administration de la justice;
- Favoriser les réseaux entre les participants et les intervenants ainsi que stimuler et renforcer une coopération judiciaire plus étroite.

La formation permet également de développer la coopération entre les Pays-Bas et la région MENA, ainsi que de favoriser la coopération régionale.

Programme de formation

- Les garanties de l'indépendance judiciaire
- Règle des principes du droit en tant que fondement de l'administration de la justice
- Intégrité et modernisation du système judiciaire
- Intégrité des procédures d'arbitrage et relations entre les médias et les tribunaux
- Workshop sur les compétences pratiques
- Internationalisation de l'administration de la justice
- Médiation et procédure des règlements des petits litiges

Visites d'étude :

- Cour Pénale Internationale
- Un tribunal de première instance

Date, lieu et langue de formation

La formation se déroulera sur une période de deux semaines (non consécutives).

Partie I: 2-11 Septembre 2018	Partie II: Mi-Décembre 2018
La Haye	Dans l'un des pays
Les Pays-Bas	participants

Le stage est offert en anglais, avec une interprétation simultanée arabe lorsque nécessaire. Les participants sont tenus de suivre la totalité des deux semaines de formation. Un certificat sera délivré à l'issue de la formation.

Coût de la formation

Pour chaque participant des pays qui figurent sur la [liste des bénéficiaires d'aide publique au développement](#) (APD), les coûts relatifs au transport international (classe économie), logement (pension complète), visa, assurance et les coûts de la formation seront couverts par une bourse complète offerte par le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères. Les participants des pays qui ne figurent pas sur cette liste devront prendre en charge leurs coûts relatifs au transport international (billets d'avion et visa); leurs frais de logement (pension complète), assurance et les coûts de la formation seront couverts par la bourse indiquée ci-dessus.

Tous les participants sont responsables de l'organisation de leur transport vers et depuis l'aéroport dans leur pays d'origine. En cas de défection ou d'annulation dans les quatre semaines précédant le début de la première partie de la formation, l'organisateur a le droit d'exiger le remboursement des frais engagés auprès de l'employeur du participant concerné.

Inscription

L'inscription se fait en ligne, avant le 1 Juin 2018 en créant un compte permettant de remplir le formulaire d'inscription.

Allez sur le site Internet : <http://www.shiraka.nl/fr/courses/>

Cliquez sur « Créez un compte dès aujourd'hui » puis sur « Créer un compte ». Remplissez vos données personnelles et information de connexion, puis cliquez sur « Inscription ». Une fois votre enregistrement terminé, votre compte est créé. Connectez-vous pour compléter le formulaire d'inscription et finaliser votre inscription. Vous recevrez un email de confirmation.

Les critères de sélection sont les suivants:

- Vérification administrative; seuls les dossiers complets reçus avant la date limite seront pris en compte.
- Fonctionnaires travaillant dans le domaine de l'Administration de la Justice
- Expérience professionnelle de 5-10 ans dans le domaine susmentionné.
- Les candidats n'ayant pas encore participé à un cours Shiraka ou Matra Sud sont encouragés à postuler.

Au total, 25 places sont disponibles et seront équitablement réparties entre les pays bénéficiaires. Obtenir une parité hommes-femmes dans la délégation fera partie de la sélection. Une compréhension passive de la langue anglaise est un atout, mais ne sera pas un critère de sélection.

Shiraka programme de formation

La formation fait partie du programme Shiraka, une initiative du Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères. Shiraka est un programme de coopération bilatéral mis en place par les Pays-Bas afin de contribuer aux évolutions politiques que connaît la région MENA. Il s'agit d'un programme de coopération bilatéral initié par les Pays-Bas pour stimuler et soutenir le processus de transition durable en cours dans la région MENA et renforcer la coopération entre les Pays-Bas et les pays cibles.

Plus d'informations

MI@rvo.nl (pour l'inscription en ligne);

T.M.C Asser Instituut (pour plus d'information sur la formation)

E: educationtraining@asser.nl

T: +31 703420319

Le programme Shiraka est une initiative du Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères, dont la mise en œuvre est confiée à l'unité Projets internationaux, Missions et Mise en relation de l'Agence néerlandaise pour les entreprises. La formation Administration de la Justice est organisée conjointement par l'Institut T.M.C Asser Instituut.

Ministère des Affaires étrangères

Rijnstraat 8

P.O. Box 2006

La Haye, Pays-Bas